

Commune de  
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité  
au Conseil communal

N° 03/2017

**Préavis pour la mise  
en œuvre des  
PGEE/PDDE pour le  
quartier des Borbeux**

Lavey, le 24 janvier 2017

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de la mise en œuvre des PDDE/PGEE du quartier des Borbeux.

## **Introduction**

### **Plan général d'évacuation des eaux - PGEE**

Le PGEE trouve son origine légale à l'article 5 de l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (OEaux).

Le PGEE ou Plan Général d'Evacuation des Eaux est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et claires provenant des zones habitées. Le PGEE demande de tenir compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées et claires. En quelques mots, le PGEE prend en compte principalement :

- l'évacuation des eaux usées,
- l'évacuation des eaux claires,
- les possibilités d'infiltration,
- l'état des canalisations,
- la planification de l'entretien des installations et des canalisations,
- le maintien de l'intégrité des cours d'eau,
- ainsi que des moyens financiers nécessaires à réaliser ces opérations dans le temps (degré de priorité),
- l'état de l'assainissement des bâtiments générateurs d'eaux usées hors des zones constructibles.

Le PGEE est en même temps un état des lieux, un plan d'action et un outil de planification financière. Il est aussi un document qui conserve la connaissance du réseau des égouts à travers le temps.

### **Plan général de distribution de l'eau - PDDE**

Les distributeurs d'eau ont le devoir d'établir un Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) comportant les options possibles d'amélioration et de développement du réseau (art. 7a de la Loi sur la distribution de l'eau LDE). Il vise à améliorer et entretenir le réseau principal. Par réseau principal, il faut entendre les ouvrages de captage, de traitement, de pompage, de turbinage, d'adduction, de stockage, de télégestion et de distribution proprement dits (conduites nouvelles ou remplacées, en principe jusqu'aux bornes-hydrantes).

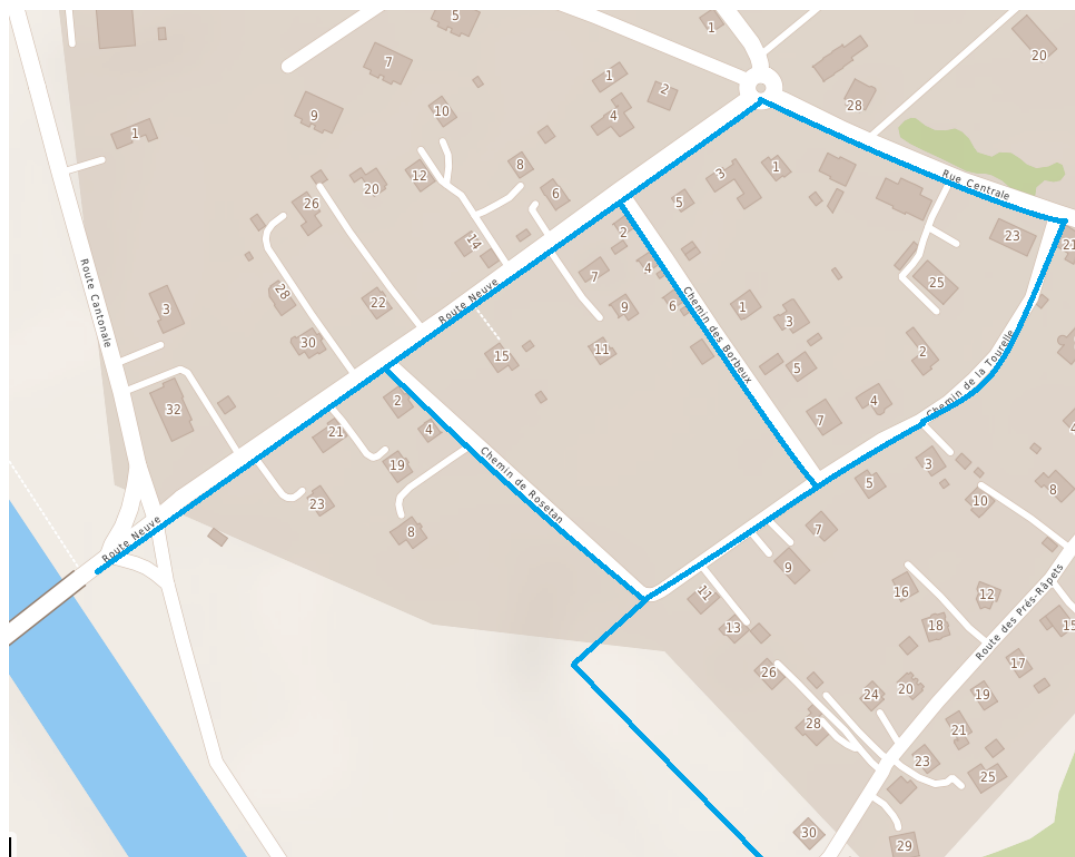
### **Mise en œuvre**

La Municipalité souhaite poursuivre les travaux de mise en œuvre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) adopté en 2007 et du Plan général de distribution de l'eau (PDDE) en cours de finalisation.

Pour rappel, certains travaux prévus dans ces études ont déjà été réalisés avec succès :

- La construction du réservoir « Les Fourches »
- La connexion et mise en fonction du réservoir « Les Fourches »
- La pose de la nouvelle conduite de Savatan et le remplacement des pompes de la station de pompage (STAP) au « Terreau du Moulin »
- La mise en séparatif et la remise en état du réseau d'eau potable de la Route du Stand
- La remise en état du réseau d'eau potable et l'amélioration de la défense incendie du quartier de Plambuit
- Le raccordement en eau potable entre le réseau de Lavey-Morcles et celui de Bex

Dans une suite logique et prioritaire, les prochains travaux à réaliser se situent dans le quartier des Borbeux comprenant notamment la Route Neuve, une partie de la Rue Centrale, le Chemin de la Tourelle, le Chemin de Rosetan, le Chemin des Borbeux et le bouclage avec la Route des Prés Râpets. L'état général des conduites, âgées pour la plupart entre 30 et 50 ans, voir plus, ne permet pas d'attendre davantage pour la rénovation de ces infrastructures



Afin de pouvoir établir une estimation précise des coûts de ces travaux (séparatif, eau potable, éclairage public et revêtement routier), la Municipalité a publié le 28 juillet 2015 un appel d'offre en procédure ouverte pour les travaux de génie civil. Six entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Après analyse des offres, l'entreprise Gasser Constructions SA a été retenue (sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations officielles et du financement).

En parallèle, une procédure sur invitation envoyée à trois entreprises spécialisées dans les travaux sanitaires a permis de retenir l'offre de l'entreprise Charly Gaillard et Fils SA (sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations officielles et du financement).

### **Subvention**

Le taux de subventionnement de l'ECA pour les travaux liés à l'eau potable doit encore être précisé mais pour des objets similaires le taux usuel est de 10%. La décision de subventionnement définitive sera connue après la procédure d'enquête publique.

## Solution proposée

Les travaux prévus consistent en la remise à neuf des réseaux d'eau potable et de mise en séparatif des eaux usées, la mise aux normes de l'éclairage public et la réfection routière dans le quartier des Borbeux. Parallèlement à cela, les différents propriétaires des réseaux souterrains (TELEDIS, Swisscom, FMA, Gaz) auront l'opportunité de remettre à neuf leurs réseaux en fonction de leurs projets respectifs. Une participation aux frais de certains travaux leur sera alors demandée.

Le concept suivant est proposé :

<b>QUARTIER BORBEUX – Mise en séparatif et eau potable</b>	
<b>Rue Centrale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au carrefour Rue Centrale/Chemin de la Tourelle, aménagement d'un ouvrage sur le réseau des eaux claires pour répartir les débits en direction de la Route Neuve et du chemin de Rosetan afin d'éviter la mise en charge et les débordements du réseau plus à l'amont</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 800 pour les eaux claires</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 204.6 pour l'eau potable</li> <li>• Pose des infrastructures pour l'éclairage public</li> </ul>
<b>Carrefour Neuve/Centrale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménagement du carrefour et sécurisation des cheminements</li> <li>• Pose de conduites Ø 204.6 et 130.8 pour l'eau potable</li> </ul>
<b>Route Neuve</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'une conduite Ø 700 à l'amont et Ø 800 à l'aval pour les eaux claires avec exutoire dans le canal de fuite</li> <li>• Pose de trois conduites Ø 300 pour les eaux claires avec raccordement sur la conduite Ø 700 et 800 de la Route Neuve</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 130.8 pour l'eau potable</li> <li>• Pose des infrastructures pour l'éclairage public</li> <li>• Réfection routière</li> </ul>
<b>Chemin de la Tourelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'une conduite Ø 400 à l'amont et Ø 500 à l'aval pour les eaux usées</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 300 pour les eaux claires avec raccordement sur la conduite Ø 400 du Chemin de la Tourelle</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 130.8 pour l'eau potable</li> <li>• Pose de l'éclairage public</li> <li>• Réfection routière</li> </ul>
<b>Chemin de Rosetan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'une conduite Ø 500 pour les eaux claires avec raccordement sur la conduite Ø 800 de la Route Neuve</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 500 jusqu'à la conduite existante pour les eaux usées</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 130.8 pour l'eau potable</li> <li>• Pose de l'éclairage public</li> <li>• Réfection routière</li> </ul>
<b>Chemin des Borbeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'une conduite Ø 300 pour les eaux claires avec raccordement sur la conduite Ø 800 de la Route Neuve</li> <li>• Pose d'une conduite Ø 200 pour les eaux usées avec raccordement sur la conduite Ø 500 du Chemin de la Tourelle</li> <li>• Pose des infrastructures pour l'éclairage public</li> <li>• Réfection routière</li> </ul>

<b>Entre le chemin de Rosetan et le pont sur le canal de fuite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'une conduite Ø 400 pour les eaux usées</li> </ul>
<b>Liaison eau potable aux Prés Rapêts</b>	
<b>Entre le carrefour Tourelle/ Rosetan et la route des Prés Râpets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'une conduite de bouclage Ø 130.8 pour l'eau potable</li> </ul>

## Détail des coûts et subvention

<b>Travaux</b> <i>Quartier des Borbeux</i> <i>Mise en séparatif et Eau potable</i>	<b>Montant TTC</b>	<b>Subvention ECA TTC (environ 10 %)</b>	<b>Montant final TTC pour la commune</b>
Génie civil eaux usées / claires	2'265'000.-	0.-	2'265'000.-
Génie civil eau potable	301'000.-	30'100.-	270'900.-
Sanitaire	306'000.-	30'600.-	275'400.-
Eclairage public	197'000.-	0.-	197'000.-
Divers	141'800.-	0.-	141'800.-
Honoraires ingénieur eaux usées / claires	316'700.-	0.-	316'700.-
Honoraires ingénieur eau potable	80'000.-	8'000.-	72'000.-
<b>Totaux</b>	<b>3'607'500.-</b>	<b>68'700.-</b>	<b>3'538'800.-</b>

<b>Travaux</b> <i>Liaison d'eau potable aux Prés Râpets</i>	<b>Montant TTC</b>	<b>Subvention ECA TTC (environ 10 %)</b>	<b>Montant final TTC pour la commune</b>
Génie civil	40'000.-	4'000.-	36'000.-
Sanitaire	43'400.-	4'340.-	39'060.-
Divers	21'000.-	0.-	21'000.-
Honoraires ingénieur	12'400.-	1'240.-	11'160.-
<b>Totaux</b>	<b>116'800.-</b>	<b>9'580.-</b>	<b>107'220.-</b>

<b>Total travaux</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Subvention ECA TTC (environ 10 %)</b>	<b>Montant final TTC pour la commune</b>
<b>Totaux</b>	<b>3'724'300.-</b>	<b>78'280.-</b>	<b>3'646'020.-</b>

### Remarques :

- L'estimation prend en compte les coûts des travaux, les différents honoraires et les divers.
- Les travaux proposés sont conformes au PGEE et au PDDE en vigueur.
- Les appels d'offre ayant déjà eu lieu, les coûts ci-dessus sont estimés à +/- 10%.
- Les frais pour le traitement des éventuels hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) contenus dans les enrobés bitumineux sont compris dans les devis pour un montant de Fr. 40'000.- maximum.

## Modalités

### Durée des travaux :

Le début des travaux est subordonné au résultat de la mise à l'enquête publique du projet, à la validation du projet de mise en séparatif et d'amélioration du réseau d'eau potable par les services cantonaux compétents, aux décisions de subventionnement, ainsi qu'à l'approbation du présent préavis. Au vu de ce qui précède, les travaux devraient débuter en juin 2017 et durer un peu plus d'une année environ, selon le calendrier prévisionnel ci-dessous.

Calendrier prévisionnel des travaux	
Date	Travaux
Juin 2017	Début des travaux
Septembre 2017	Route Neuve (fouille et réfection)
Novembre 2017	Rue Centrale
Décembre 2017	Route des Borbeux (1 <sup>re</sup> partie)
Mars 2018	En Rosetan et Canal de fuite (eau usée)
Août 2018	En Rosetan, Chemin de la Tourelle, Route des Borbeux (2 <sup>e</sup> partie)
En 2018	Liaison eau potable avec les Prés-Rapets

### Désagréments pour les usagers :

Ce chantier occasionnera par endroits de grosses perturbations de la circulation et modifiera les accès aux habitations et à certains lieux publics. **Les accès piétons seront garantis en tout temps. Les accès routiers aux habitations seront possibles les week-ends (sauf en cas d'imprévu).**

<b>Route Neuve</b>	Durant les travaux, une déviation sera mise en place, mais l'accès aux habitations sera généralement possible pour les véhicules des riverains.
<b>Rue Centrale</b>	Durant les travaux, la circulation sera alternée selon un mode qui doit encore être déterminé (feu, priorité, voire sens unique).
<b>Chemin de la Tourelle Chemin des Borbeux Chemin de Rosetan</b>	Durant les travaux et par tronçon, les chemins seront inaccessibles aux véhicules.

Les travaux seront organisés pour réduire le plus possible l'impact sur la population et un effort particulier sera porté sur l'information aux riverains.

## Informations complémentaires

- Les raccordements privés (eaux usées, eaux claires et eau potable) seront refaits à neuf par et aux frais de la Commune jusqu'en limite du domaine public.

## Financement

L'investissement sera financé par les réserves existantes et par l'emprunt.

## Support des charges

Le niveau actuel des taxes permettrait de couvrir les charges d'intérêts et d'amortissement du présent investissement, ainsi que de ceux sollicités conjointement ou en cours de réalisation (raccordement de Lavey-les-Bains et Plambuit). Cependant, la Municipalité devra se déterminer sur une probable augmentation des taxes face à la nécessité de retrouver une certaine marge de manœuvre et d'anticiper les prochains travaux.

## Plan de financement

### Eau usée

Total de l'investissement	Fr. 2'652'620.-
Imputation	Investissement, compte Bilan, compte..
Amortissement	Sur 30 ans, par le compte
Frais d'entretien	Compris dans l'entretien global du réseau
Liquidités	Fr. 1'502'600.- par prélèvement aux fonds de réserve
Emprunt	Fr. 1'150'000.- (taux estimatif de 1.5%)

### Eau potable

Total de l'investissement	Fr. 796'420.-
Imputation	Investissement, compte 81.5040.3 Bilan, compte
Amortissement	Sur 30 ans, par le compte
Frais d'entretien	Compris dans l'entretien global du réseau
Liquidités	Fr. 546'420.- par prélèvement au fonds de réserve
Emprunt	Fr. 250'000.- (taux estimatif de 1.5%)

### Eclairage public

Total de l'investissement	Fr. 197'000
Imputation	Investissement, compte Bilan, compte
Amortissement	Sur 30 ans, par le compte
Frais d'entretien	Compris dans l'entretien global du réseau
Emprunt	Fr. 197'000.- (taux estimatif de 1.5%)

### Récapitulation

Total de l'investissement	Fr. 3'646'000
Montant de l'emprunt	Fr. 1'597'000
Utilisation des réserves	Fr. 2'049'020

## CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 03/2017 du 24 janvier 2017
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux
- D'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 3'724'300.-
- De financer ce montant de la manière suivante :

○ Subvention de l'ECA	Fr.	78'280
○ Conclusion d'un emprunt	Fr.	1'597'000
○ Prélèvement aux réserves	Fr.	2'049'020
- D'amortir l'investissement prévu sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux (1<sup>re</sup> fois en 2018), conformément au règlement sur la comptabilité des communes.

**Adopté en séance de la Municipalité le 28 février 2017**



**Annexes** : Situation générale